

AUTRES FACETTES

INFORMATIONS ET OPINIONS SUR L'EFFORT INTERNATIONAL POUR ÉLIMINER LES DIAMANTS DE GUERRE

Numéro 20

Jun 2006

FRAUDE MASSIVE DANS LE SECTEUR DES DIAMANTS AU BRÉSIL LA MOITIÉ DES EXPORTATIONS DE DIAMANTS DU BRÉSIL SONT SUSPECTES

Le Brésil est l'un des plus anciens pays producteurs de diamants au monde, mais personne ne peut dire où ont été extraits la moitié des diamants qu'il exporte, et les certificats du gouvernement qui accompagnent au moins le quart des exportations brésiliennes sont frauduleux. Il ne s'agit là que d'une des constatations d'un important nouveau rapport, *Fugitives and Phantoms: The Diamond Exporters of Brazil*, publié en mars, en anglais et en portugais, par Partenariat Afrique Canada.

Le rapport de 2005 de PAC, *The Failure of Good Intentions: Fraud, Theft and Murder in the Brazilian Diamond Industry* (www.pacweb.org) a été rejeté par le ministère national de la Production de minéraux du Brésil, mais pas par le procureur public fédéral du Brésil et par la police fédérale brésilienne.

Donnant suite à certains cas de fraude décelés par PAC, la police a fait des descentes simultanées dans trois villes du Brésil, en février 2006, menant à l'arrestation de 10 personnes – des mineurs de diamants, des négociants de diamants et des changeurs de monnaie – qui font maintenant face à des accusations de fraude, d'évasion fiscale et de blanchiment d'argent.

Les arrestations sont survenues au cours d'une nouvelle enquête de PAC, qui montre que plus de la moitié des diamants exportés du Brésil durant les trois dernières années sont suspects. Pour 2004 seulement, le rapport de PAC établit la preuve que le quart des exportations de diamants du Brésil étaient frauduleuses. Le deuxième plus important extracteur de diamants du Brésil a été arrêté, mais ce n'est que le début de l'histoire. Le présumé quatrième plus gros producteur de diamants du Brésil s'avère être un serveur à temps partiel qui, jusqu'à récemment, habitait dans un refuge pour sans-abri. Et le sixième plus gros producteur du Brésil est un fantôme – un homme qui est mort il y a cinq ans.

Les visites des chercheurs de PAC aux présumés sites d'extraction du serveur et du fantôme n'ont procuré aucun indice de quelque activité minière que ce soit, et les allégations contraires du gouvernement semblent être, au mieux, une tentative de camouflage de la mauvaise gestion et, au pire, de la complicité.

En ce qui a trait aux exportations, la situation est encore plus préjudiciable. Hassan Ahmad, un négociant de diamants libanais de l'Afrique comptant parmi les personnes arrêtées en février, était responsable de plus de la moitié des exportations de diamants du Brésil en 2004. En 2005, PAC a détaillé une série de fraudes impliquant l'une de ses exportations certifiées par le gouvernement vers Dubai. Ahmad a prétendu avoir acheté les diamants d'une société qui, en réalité, ne fait commerce que de pigments minéraux. Ahmad a plus tard prétendu que les diamants avaient été extraits en sept jours, d'un sol vierge – par un homme mort. Pour couronner le tout, les diamants avaient été sous-évalués de plus de deux millions de dollars.

Le rapport de PAC démontre que le secteur des diamants du Brésil demeure en crise profonde, une crise qui nuit à la crédibilité du nouveau système mondial visant à bloquer le commerce des diamants de guerre qui ont alimenté quatre des plus horribles guerres en Afrique. « Pour protéger l'ensemble du système de certification des diamants et l'industrie mondiale du diamant légitime, le SCPK doit exclure temporairement le Brésil jusqu'à ce qu'on comptabilise toutes les opérations concernant à la fois les origines de ses diamants et leurs destinations », a dit Ian Smillie, coordonnateur de la recherche chez Partenariat Afrique Canada.

Une équipe d'examen du Processus de Kimberley a visité le Brésil en mai afin d'enquêter sur la capacité du pays de contrôler son industrie du diamant. Depuis février, toutes les exportations de diamants du Brésil ont été interrompues.

DÉSARROI DANS LES EXPORTATIONS DE DIAMANTS DE L'AMÉRIQUE DU SUD

Un nouveau rapport sur le Guyana révèle un trafic illicite au Brésil et au Venezuela

Dans un nouveau rapport publié en mai, Partenariat Afrique Canada révélait l'existence d'un réseau illégal de contrebande de diamants franchissant trois frontières et fonctionnant complètement à l'extérieur du Système de certification du Processus de Kimberley (SCPK), un mécanisme international de certification des diamants bruts. C'est la faiblesse des contrôles au Brésil et au Venezuela qui rend possible cette contrebande transfrontière de diamants.

Triple Jeopardy – Triplicate Forms and Triple Borders: Controlling Diamond Exports from Guyana relate l'histoire des diamants du Guyana, dont la valeur atteint, selon les estimations, 43 millions de dollars US par année. Pour l'essentiel, les contrôles internes du Guyana sont bons – peut-être parmi les meilleurs au monde. Mais une proportion considérable – jusqu'à 20 % de la valeur – est passée en contrebande jusqu'à la ville voisine de Boa Vista, au-delà de la frontière avec le Brésil, où ces diamants sont ajoutés à des diamants du Venezuela et blanchis à nouveau par

l'entremise du Guyana. Le peu de rigueur des contrôles dans la région rend l'ensemble de l'industrie du diamant et le SCPK vulnérables à l'infiltration des diamants « de guerre » que le SCPK devait éliminer.

« En Guyana, au Brésil et au Venezuela, les certificats sont susceptibles d'être peu crédibles puisque la contrebande est à ce point endémique », dit Bernard Taylor, directeur général de Partenariat Afrique Canada. « La situation dans la région où se trouvent trois frontières de ces pays nuit au système mondial de contrôle de Kimberley et ouvre grandes les portes de l'industrie du diamant aux diamants blanchis ou aux diamants de guerre d'autres pays, tels que la Côte d'Ivoire et le Libéria. »

Dans un rapport publié plus tôt cette année, PAC décrivait de façon détaillée la corruption, la fraude et la mauvaise gestion dans l'industrie du diamant du Brésil (voir l'article précédent). Depuis, toutes les exportations de diamants du Brésil ont été interrompues.

Dans ce nouveau rapport, disponible à www.pacweb.org, PAC demande l'expulsion du Brésil et du Venezuela de l'organisme mondial du commerce des diamants s'ils ne peuvent immédiatement amener leurs industries du diamant à se conformer comme il se doit au SCPK. Une équipe d'examen du Processus de Kimberley a visité le Guyana en mai afin d'étudier l'état du système de contrôle du pays. L'équipe n'a pas encore finalisé son rapport.

Le coin de Kimberley

Au cours du premier semestre de 2006, des visites d'examen du SCPK ont été effectuées en **Guyana** et au **Brésil**. Une équipe d'examen spéciale a visité le **Libéria** afin d'étudier les progrès accomplis en vue d'une éventuelle adhésion au SCPK, et une deuxième visite d'examen a été faite au **Liban**. Plusieurs autres pays feront l'objet d'un examen au cours de 2006. La **Tanzanie**, le **Vietnam**, **Singapour**, la **Malaisie**, la **Roumanie**, l'**Australie**, le **Japon** et la **Corée** ont demandé un examen. Seuls une poignée de pays participants au PK n'ont pas encore été visités ou n'ont pas demandé à l'être. La **Thaïlande**, le **Venezuela**, la **Bulgarie**, la **Croatie**, l'**Indonésie** et le **Laos** sont de ce nombre.

*

Une réunion « intersessions » à mi-année du Processus de Kimberley aura lieu au **Botswana** à la fin de juin, où l'on discutera principalement d'un projet d'évaluation du SCPK après trois années de fonctionnement.

CHARLES TAYLOR EN PRISON

Le « champion de l'évasion » est accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité

L'ancien président du Libéria et seigneur de guerre de longue date Charles Ghankay Taylor a comparu devant la Cour spéciale des Nations Unies pour la Sierra Leone, à Freetown, le 3 avril, afin d'entendre les 11 chefs d'accusation de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité qui pèsent contre lui.

La route de Taylor jusqu'à la Cour spéciale a été longue, mais elle s'est terminée de façon soudaine et dramatique. Pressé par des gouvernements et des organisations de défense des droits de la personne, et finalement par la présidente nouvellement élue du Libéria, Ellen Johnson-Sirleaf, le président nigérian Obasanjo a enfin accepté de livrer Charles Taylor. Taylor vivait dans une villa cossue d'un quartier de Calabar, dans le sud-est du Nigeria, appelé « Diamond Hill » (colline des diamants), en vertu d'un accord conclu en 2003 lui permettant de quitter son pays en voie d'effondrement sans qu'il y ait de nouvelles effusions de sang. Comme condition pour livrer Taylor, Obasanjo avait exigé qu'une demande soit adressée par un gouvernement libérien élu démocratiquement. Lorsque cela s'est finalement produit, il a dit, à la fin de mars, que le Libéria pouvait « venir et prendre » Taylor. Maladroit et sans bonne volonté, il n'a pas tenu compte du fait que le Libéria n'avait aucun moyen de « prendre » Charles Taylor, et que le Libéria ne voulait de lui sous aucune considération. Il avait toujours été question de livrer Taylor à la Cour spéciale, qui l'avait formellement accusé en 2003.

Pendant que le Libéria et la Cour spéciale réfléchissaient à l'« offre » exaspérée d'Obasanjo, Taylor disparaissait. La colère internationale s'est répandue rapidement, portant surtout sur la façon dont le président Obasanjo traitait la situation. En route vers Washington pour une visite officielle, Obasanjo a dû essuyer les critiques du Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan, et on lui a dit que sa rencontre avec le président Bush serait peut-être annulée. Puis, aussi soudainement qu'il avait disparu, Taylor a été arrêté le 27 mars, dans une ville nigériane à la frontière du Cameroun, à environ 1 400 km au

nord de Calabar. Il voyageait dans une Range Rover munie de plaques diplomatiques, et on a rapporté qu'il transportait deux sacs de 50 kg remplis d'euros et de dollars US. Le 28 mars, on l'a transféré à Abuja et le jour suivant, il s'envolait pour le Libéria. Sous une pluie battante sur la piste de Robertsfield, Taylor a été arrêté et menotté par les forces de maintien de la paix des Nations Unies. Une heure plus tard, il montait à bord d'un hélicoptère des Nations Unies qui le conduisait directement aux installations de la Cour spéciale à Freetown.

Débat sur le lieu du procès

Des négociations sont en cours pour déplacer le procès de Freetown aux installations de la Cour pénale internationale de La Haye. La force de maintien de la paix des Nations Unies ayant été dissoute en Sierra Leone, on craint que certains tentent de libérer Taylor, que le procureur en chef Desmond De Silva a qualifié de « champion de l'évasion ». En plus de sa tentative d'évasion du Nigéria, Taylor s'était échappé d'un centre de détention des États-Unis, en 1989.

Les avocats de Taylor se sont objectés au déplacement, disant qu'il n'obtiendrait pas un procès juste en Europe, et les organisations de défense des droits de la personne veulent que le procès ait lieu là où les Sierra-Léoniens pourront suivre les procédures. La décision sur le lieu a été retardée parce que le gouvernement néerlandais veut qu'un pays tiers soit responsable de l'incarcération de Taylor s'il est jugé coupable. Jusqu'à maintenant, l'Autriche et le Danemark ont refusé. On dit que la Suède étudie la possibilité.

Taylor, qui a lancé une guerre civile en 1989 au cours de laquelle sont morts quelque 300 000 Libériens, qui a aidé et soutenu de brutales armées rebelles en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire, et qui a fait le trafic des diamants de guerre et du bois d'œuvre pour atteindre ses buts, a plaidé non coupable à toutes les accusations.

VEILLE MEDIAS

En janvier, l'**American Public Broadcasting Service** (PBS) a diffusé un documentaire d'une heure sur les **Indiens de Cinta Larga** et les diamants découverts sur leurs terres dans la province de Rondonia, au Brésil. *Jewel of the Amazon: Who Should Control What May Become the Richest Diamond Mine in the World?* raconte l'histoire de la découverte de diamants sur les terres indiennes, le meurtre de 29 creuseurs du monde extérieur, et la lutte incessante pour le contrôle des diamants. On peut voir le film en version intégrale à <http://www.pbs.org/frontlineworld/stories/brazil501/>.

En avril, un nouveau film de **Spike Lee**, *L'homme de l'intérieur* (*The Inside Man*), est arrivé sur le grand écran. Mettant en vedette **Denzel Washington**, **Clive Owen** et **Jodie Foster**, son sujet principal est un vol de banque qui tourne mal. Fidèle au vieil adage « C'est pas une question d'argent », il s'agit de voler autre chose que de l'argent comptant. Il ne serait pas correct, toutefois, même pour un bulletin portant sur les diamants et les conflits, de révéler l'intrigue, qui a suffisamment de rebondissements pour garder quiconque en haleine jusqu'à la fin.

Les plans de tournage de **Kanye West** et d'autres artistes du hip-hop en Sierra Leone ont dû être reportés, bien que le voyage soit toujours prévu en juillet. Le film documentaire sur la visite, *Bling*, a fait craindre que des histoires anciennes ou exagérées sur la guerre et le travail des enfants nuisent au rétablissement de l'économie du diamant de l'après-guerre en Sierra Leone.

Le procès pour crimes de guerre de Kouwenhoven prend fin

Gus Kouwenhoven, un homme d'affaires néerlandais de 63 ans, qui exploitait un hôtel et plusieurs opérations forestières au Libéria durant le régime de l'ex-président Charles Taylor, a été déclaré coupable, le 7 juin, au terme de son procès à La Haye. Kouwenhoven était accusé de crimes de guerre et de violation d'embargos des Nations Unies contre la vente d'armes au Libéria et l'achat de bois d'œuvre en provenance de ce pays.

Les procureurs accusaient Kouwenhoven de faire la contrebande d'armes vers le Libéria pour Taylor en échange de concessions accordées à deux de ses sociétés, l'Oriental Timber Company et la Royal Timber Company.

Kouwenhoven a d'abord été nommé dans un rapport du groupe d'experts des Nations Unies, en décembre 2000, sur les liens entre la contrebande de diamants et les armes en Sierra Leone. Ses transactions commerciales ont plus tard été décrites en détail dans un rapport de Global Witness de mars 2003, *The Usual Suspects: Liberia's Weapons and Mercenaries in Côte d'Ivoire and Sierra Leone*.

Arrêté en 2005, Kouwenhoven a prétendu n'être qu'un simple homme d'affaires s'étant trouvé au mauvais endroit au mauvais moment. Les procureurs voyaient les choses différemment, disant qu'« il n'était pas un homme d'affaires au mauvais endroit au mauvais moment, mais un homme dont les affaires prospéraient dans un milieu de corruption, de gouvernement défaillant et de conflit armé ». La poursuite a demandé une peine de 20 ans de prison et une amende de 450 000 €, mais Kouwenhoven a été acquitté de l'accusation de crimes de guerre et a plutôt écopé d'une peine de huit années de prison.

PREMIER RAPPORT DE LA DIAMOND DEVELOPMENT INITIATIVE

La Diamond Development Initiative (DDI), un effort conjoint de plusieurs sociétés du secteur privé (De Beers, Rapaport Group, Association internationale des producteurs de diamants) et d'ONG (PAC, Global Witness, FESS), et du secrétariat de Communities and Small-Scale Mining, a publié son premier rapport, une étude sur la dynamique de la commercialisation et de l'établissement des prix des diamants en Sierra Leone. On sait depuis longtemps que les creuseurs artisans de diamants travaillent dans des conditions insalubres et souvent dangereuses. Ce n'est pas un secret non plus qu'ils gagnent une fraction de la valeur des diamants qui sont exportés par les pays producteurs.

Ce qui n'a jamais été très clair cependant, c'est la nature et le réseau des intermédiaires, et si d'importants profits sont réalisés à certains points précis du pipeline très opaque entre le mineur et l'exportateur. *Les affaires et le développement* (aussi disponible en anglais), par Estelle Levin et Lansana Gberie, jette un nouvel éclairage sur l'économie des diamants de la Sierra Leone, et présente des renseignements de base essentiels pour toute personne intéressée à ce que des changements surviennent à la base.

Le rapport décrit la réalité – et l'incroyable complexité – du réseau d'achat de diamants, en grande partie non officiel, en Sierra Leone, et le vaste éventail d'intervenants qui y participent. Il décrit un système qui prospère parce qu'il est fondé dans une large mesure sur le secret, les faveurs, la confiance et la méfiance, la dépendance et la désinformation. Nombreux sont ceux qui, à l'intérieur et autour du pipeline des diamants, ne connaissent pas la réelle valeur de leur produit, et sont donc vulnérables à une exploitation injuste. C'est un

système où s'appliquent très peu de règles, où la connaissance du produit est limitée, et où de nombreuses influences et considérations interagissent pour former un tissu complexe d'activités.

Le changement le plus simple, dit le rapport, serait d'éliminer ou de consolider le vaste niveau intermédiaire de négociants, de financiers, d'agents et d'amadoueurs. Les négociants prétendent cependant être nécessaires à l'industrie telle qu'elle est aujourd'hui parce qu'ils sont l'unique source de financement des creuseurs et de ceux qui ont des permis d'extraction. S'ils devaient disparaître – dans l'hypothèse où l'on ferait en sorte que cela se produise – les exportateurs feraient davantage d'argent, mais rien ne garantit qu'il en irait de même pour les creuseurs. Par ailleurs, si on les forçait par *la loi* à se retirer du commerce, les négociants agiraient simplement dans la clandestinité, et la contrebande augmenterait.

Le vrai défi de réduire une grande part du milieu est de donner à ceux qui sont à chaque extrémité de la chaîne de réels incitatifs économiques afin qu'ils agissent différemment et de leur fournir des occasions de négocier directement entre eux.

Le rapport étudie la meilleure façon d'y arriver grâce à des renseignements et connaissances accrus chez les creuseurs, une meilleure organisation, différents types de financement et une plus grande transparence, et en rendant officiel ce qui ne l'est pas. Des efforts uniques partiels, cependant, ne sont pas susceptibles de porter fruit, selon le rapport.

On trouvera le rapport complet, une version sommaire et un *Énoncé de politique* traitant de la portée du rapport à www.pacweb.org

DES CHANGEMENTS MAJEURS SE PRÉPARENT EN BELGIQUE

Des règles de commerce équitables

L'industrie du diamant de la Belgique, préoccupée depuis longtemps par la fuite des affaires en faveur de **Dubai** (où le chiffre d'affaires du commerce des diamants s'élevait à 10 milliards de dollars en 2005), a négocié une nouvelle entente avec le gouvernement, visant à faire de la Belgique un endroit plus attrayant pour le commerce des diamants.

Le **Diamond High Council** (HRD) a longtemps prétendu que les valeurs devraient être retirées des certificats de Kimberley. Une des raisons invoquées concerne la façon dont les sociétés de diamants sont taxées en Belgique – sur la base du chiffre d'affaires – et dont les diamants sont évalués, plutôt que sur les profits réels des sociétés. Le HRD, qui jusqu'ici était un organisme sans but lucratif représentant l'industrie, sera dorénavant constitué en société commerciale. Mais un protocole signé entre le HRD et le **premier ministre de la Belgique, Guy Verhofstadt**, à la fin de mai, va beaucoup plus loin. Le HRD renoncera à ses efforts pour faire retirer la mention de la valeur sur les certificats du PK et l'on permettra une nouvelle réévaluation unique des inventaires de la société, à un taux d'imposition dont on s'attend qu'il sera d'environ 3 %. Il s'agira d'une sorte d'amnistie fiscale, permettant au capital caché d'émerger à la lumière et probablement d'être plus productif.

La Belgique établira aussi une « installation douanière d'exportation » libre d'impôt pour les diamants polis, ce qui pourrait réduire certains avantages concurrentiels de Dubai. Et ce qui est peut-être le plus important, c'est que le gouvernement reconnaîtra les ententes d'établissement des prix de cession interne qui rendent Dubai si attrayante pour ceux qui désirent garder les profits off-shore. Le gouvernement a accepté de ne pas imposer le revenu étranger réalisé de cette manière, « sous réserve qu'il n'excède pas cinq fois le profit imposable déclaré en Belgique ». L'établissement des prix de cession interne aux fins de l'évasion fiscale a déjà commencé à semer la confusion dans les statistiques du Processus de Kimberley et deviendra probablement avant longtemps une question préoccupante pour l'organisme mondial de certification.

LES DEUX CONGOS

Intimidation et menaces contre des défenseurs de la transparence

En avril, deux éminents militants de la lutte contre la violation des droits de la personne et la corruption en République du Congo (Brazzaville) ont été arrêtés pour le présumé détournement de fonds d'une ONG que l'un d'entre eux avait fondée. Christian Mounzeo et Brice Mackosso (qui ont été mis en liberté sous caution) sont les coordonnateurs de la **campagne internationale Publiez ce que vous payez**, qui préconise une plus grande transparence dans la gestion des revenus versés au gouvernement par les industries pétrolières et minières. Les deux avaient fait l'objet de dénonciations par le gouvernement durant plusieurs mois avant leur arrestation. La RC a été le sujet de nombreux reportages dans les médias concernant d'importantes irrégularités budgétaires reliées au pétrole, même si le pays est membre de l'**Initiative pour la transparence des industries extractives** (EITI).

Au même moment, dans la province du Katanga, en RDC, deux importants militants de la société civile, qui sont aussi associés à la campagne Publiez ce que vous payez et qui siègent au comité de l'EITI sur la RDC, ont fait l'objet de dénonciations politiques et de menaces de mort. Jean-Pierre Muteba et Jean-Claude Katende, deux militants bien connus qui font campagne depuis des années contre les abus dans le secteur des ressources naturelles, semblent être les victimes d'une tentative généralisée du gouvernement visant à faire taire ses critiques.

Les problèmes du secteur minéral de la RDC sont le sujet d'un nouveau rapport publié conjointement par deux organisations néerlandaises, **Fatal Transactions** et **NIZA**, et l'organisation belge, **IPIS**. Le rapport, intitulé *L'État contre le peuple : La gouvernance, l'exploitation minière et le régime transitoire en République Démocratique du Congo*, affirme que trois années de gouvernement de transition dans la RDC sont loin d'avoir ramené la stabilité et la prospérité économiques, bien au contraire. À la

lumière des enquêtes menées au Katanga, le rapport démontre comment les membres du gouvernement, avec l'aide de donateurs internationaux tels que la Banque mondiale, ont profité de la richesse du Congo au cours des dernières années, aux dépens de la population congolaise. Le rapport vise à faire la lumière sur les structures de pouvoirs de l'industrie des ressources du Congo, en illustrant comment de mauvaises politiques, l'incompétence politique et la corruption ont engendré l'effondrement de l'industrie minière officielle. Le rapport est disponible en français et en anglais à www.niza.nl/index_en.phtml. On trouvera de l'information sur la campagne Publiez ce que vous payez à <http://www.publishwhatyoupay.org/francais/> et sur l'EITI à www.eitransparency.org/.

Livres

Jeff Buick, *African Ice*, Leisure Books, New York, 2006, 372 pages, 6,99 \$US, 5.99 £, 8,99 \$CAN

Tout comme certains films sont diffusés directement en DVD sans passer par les cinémas, ce roman sur les diamants en République démocratique du Congo a été publié directement en format poche. L'une des raisons devient apparente dès la première page, où l'on compte six phrases incomplètes dans le deuxième paragraphe. Or, la recherche est tout aussi incomplète que les phrases. L'histoire tourne autour d'une géologue de calibre mondial (jeune et belle, évidemment, et qui n'a pas froid aux yeux – elle fait son jogging dans Central Park) à qui une société de diamants sans scrupules demande de se rendre en RDC pour y trouver la source des échantillons de diamants qu'on lui montre à New York. Elle – la belle géologue qui fait son jogging dans Central Park – veut s'assurer que les échantillons ne viennent pas d'ailleurs et demande des preuves. « Vous parlez de la méthode d'ablation au laser à laquelle travaille la Gendarmerie royale du Canada? » lui demande-t-on. *But, of course*. Elle examine le rapport de la GRC et en

conclut que les diamants ont « des éléments traces qu'on ne trouve pas dans les mangroves de la Sierra Leone ». Ou, présume-t-on, dans le centre-sud de Los Angeles. Ils doivent donc provenir de la RDC.

Une fois ces affaires réglées, le chapitre 3 est consacré à une description détaillée de toutes les armes dont le chef d'équipe, un ancien commando SEAL de la marine américaine, aura besoin pour protéger la belle géologue en RDC parce que « Tout est en état permanent de turbulence – telle était la vie dans les régions diamantifères de l'Afrique. » Et dans ce livre aussi. Après 300 pages de coups de feu, de sang et d'explosions partout en Afrique, du Congo au Caire, la belle géologue et son désormais petit copain, ex-commando de la marine états-unienne, se retrouvent à Anvers. Après un repas de moules, de Stella et de chocolats belges (*sans blague!*), ils visitent les somptueux bureaux de De Beers (tapis persans, marbre, teck, or, etc.), où elle remplace les vrais diamants par de faux (ne demandez même pas pourquoi, encore moins comment). Lorsqu'un des « méchants » se plaint, le directeur de De Beers affirme : « M. Kerrigan, De Beers est un établissement honorable. Un tel écart de langage est inacceptable. Si vous vous emportez de cette façon encore une fois, je vous demanderai de quitter cette pièce sur-le-champ. »

Ce sont là les faits saillants du livre; vous aurez été averti.

AUTRES FACETTES

Autres facettes, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants, est une publication de Partenariat Afrique Canada. Les points de vue exprimés dans *Autres facettes* sont uniquement ceux des auteurs et de la rédaction.

Nous reconnaissons l'appui de : Affaires étrangères Canada, Irish Aid, Department for International Development de Grande-Bretagne, le Centre de recherches pour le développement international, Développement et Paix, le Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile et plusieurs autres organismes.

Pour plus d'information, veuillez contacter Partenariat Afrique Canada, 323, rue Chapel, Ottawa, Ontario, K1N 7Z2, Canada.

info@pacweb.org

www.pacweb.org

ISSN :1496-7502